



Année scolaire 2019-2020

Amay, le 19/08/2019

Objet : Frais scolaires

Madame, Monsieur,

Afin d'étaler le paiement des frais scolaires (activités, manuels scolaires, photocopies,...), il a été convenu que le règlement de l'année allait s'effectuer en 4 étapes :

- **En septembre** : une provision de 50,00€ à verser avant le 30/09/2019
- **En décembre** : une provision de 50,00€ à verser avant le 30/01/2020
- **En mars** : une provision de 50,00€ à verser avant le 30/04/2020
- **En juin** : le décompte final reprenant toutes les activités et frais de l'année (ce décompte tiendra compte des provisions versées)

Pour le paiement de ces provisions, nous vous invitons à procéder à un ordre permanent en versant les montants sur le compte **BE83 3400 9190 5215** avec la communication **Provision : nom + prénom élève**.

Dans ce cas, ne tenez pas comptes des prochaines invitations à payer qui vous seront envoyées.

CASIER

Pour les élèves (à l'exception des internes) qui souhaiteraient louer un casier fermant à clé, nous vous invitons à verser la somme de **30,00€ à partir du 20/08/2019** sur le compte **BE83 3400 9190 5215** avec la communication **Casier : nom + prénom élève**.

Les casiers seront attribués par ordre d'arrivée des paiements dans le courant du mois de septembre.

La caution de 10,00€ est récupérable (en liquide) en fin d'année en échange de la clé.

Frère/Sœur : il est possible de louer un seul casier (de taille plus grande) avec 2 clés. Dans ce cas, vous payez la somme de 40,00€ en indiquant le nom des 2 enfants en communication.

Amis : il est possible de louer avec un(e) ami(e) un seul casier (de taille normale) avec 2 clés. Dans ce cas, chacun paie la somme de 20,00€ en indiquant son nom ainsi que le nom de l'ami(e) en communication.

En cas de difficultés financières, des solutions peuvent être trouvées, comme par exemple un échelonnement de paiement, n'hésitez pas à prendre contact avec l'économat.

Nous vous remercions d'avance pour votre paiement et restons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez recevoir à ce sujet.

L'économat

Geneviève Gilles